



Membre d'honneur  
le Dalai-Lama

Paris, le 27 août 2020

Monsieur Pierre-André Durand  
Préfet de la Seine-Maritime  
Préfecture  
7 Place de la Madeleine  
CS 16036  
76036 Rouen cedex

Monsieur le Préfet,

Du 29 mai au 19 juin dernier, vos services ont organisé une consultation publique sur un projet d'arrêté visant à **abattre 1430 renards, d'ici le 31 décembre 2020, sur l'ensemble du département de Seine-Maritime.**

Sur les 3300 avis de cette consultation, **2468 étaient contre votre projet d'arrêté (près de 75% des votants).**

Vous avez décidé de passer outre, pourtant **les renards ne représentent aucun danger pour l'homme**, au contraire, ils sont des alliés précieux pour les agriculteurs en prélevant de nombreux rongeurs.

Est-ce un acharnement personnel qui vous pousse à vouloir les tuer ?

Le seul méfait des renards est de s'attaquer parfois au gibier d'élevage, relâché pour le plaisir morbide de quelques excités de la gâchette.

**Ne pas tenir compte des résultats d'une consultation publique est une insulte à la démocratie**, un excès de zèle et de pouvoir mal placé. Vouloir détruire cet animal, n'est que votre propre soumission au lobby de la chasse.

C'est pourquoi, avec ma Fondation, nous nous élevons avec force et détermination contre cet arrêté, que vous imposez contre l'avis général.

Monsieur le Préfet, ne condamnez pas à mort 1430 victimes d'un lobby assassin, sinon je vous dénoncerai avec un coup de gueule scandaleux qui ne vous portera pas bonheur.

Brigitte Bardot  
Présidente

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr